

M. HEAPS: Oui, mais l'exploitation des bacs donne un déficit évalué à \$327,000; à ce montant il faut ajouter l'intérêt sur le coût de ces bacs.

L'hon. M. HOWE: Vous pouvez établir votre propre taux d'intérêt.

M. HEAPS: Disons $3\frac{1}{2}$ ou 4 p. 100; on arrive à une perte d'au delà d'un million de dollars par année.

M. COOPER: 4 p. 100 cela donnerait \$315,000.

M. HEAPS: Ajouter \$315,000 à ce montant donne un total de près de \$700,000. Je voudrais savoir combien de revenus rapporte l'argent qui a été dépensé.

L'hon. M. HOWE: Avez-vous le chiffre des recettes, monsieur Cooper?

M. ARMSTRONG: Les recettes pour 1937 ont été de \$104,675; les dépenses de \$431,679, ce qui laisse un déficit de \$327,003.

M. BARBER: Ceci comprend-il les intérêts sur les termini?

M. HEAPS: Je désirerais être mis au courant des recettes brutes.

M. COOPER: \$104,675. Il faut vous expliquer qu'il ne s'agit ici que d'un tarif basé sur le nombre de milles sur lesquels on a transporté la marchandise par lignes terrestres et passages d'eau; il ne s'agit pas des recettes que vous imputeriez à ce service s'il était conduit comme entité complètement séparée et en mesure de négocier avec les chemins de fer pour sa propre partie du transport complet.

M. MALLORY: M. Cooper veut dire que les taux prélevés pour le travail exécuté par ce service n'est pas ce qu'il serait s'il s'agissait d'un service indépendant; il fait partie du transport direct par rail.

M. HEAPS: C'est une partie du système ferroviaire. Mais il me semble qu'on a dépensé des sommes énormes pour assurer un transport très limité.

L'hon. M. HOWE: C'est une stipulation du contrat fédératif: obligation de maintenir un service continu.

M. HEAPS: Je me demande si le service qu'on a donné n'est pas un peu trop bon pour la somme de transport effectuée.

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un qui parlait au nom de l'île nous a dit qu'il était trop mauvais.

M. HEAPS: Il y a sa demeure ou s'y rend pour ses vacances.

L'hon. M. HOWE: L'an dernier, la plus forte augmentation de tout le système s'est produite dans cette division et elle se maintient très bien cette année—beaucoup mieux que dans toute autre division du système—et nous espérons sincèrement que, d'ici un ou deux ans, nous pourrons y réaliser des profits.

Le PRÉSIDENT: Vous vous souvenez du cas de Rimouski: l'an dernier, les recettes y étaient de \$580,000 alors qu'il y a cinq ans elles n'étaient que de \$90,000.

M. HEAPS: Je le sais; mais là, il se produit des miracles. Cependant, monsieur le président, je désire connaître l'état réel de ces entreprises spéciales dans lesquelles nous nous lançons. Ce n'est pas que j'aie de parti pris contre une région quelconque du pays. Je crois qu'il est peut-être possible d'être trop extravagant dans la conduite de ces entreprises et qu'elles pourraient nous rendre de tout aussi bons services, même si nous y engageons de plus faibles sommes.

L'hon. M. HOWE: Jamais vous ne m'avez pris à demander qu'on fasse de lourdes dépenses ni dans les Prairies, ni dans d'autres parties du pays, excepté quand j'étais persuadé que les recettes à venir les motivaient.

Le PRÉSIDENT: Devons-nous adopter ce crédit?

(Adopté.)